

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: ENCLEAN PAE

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: 257/20/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0021307-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Enclean PAE
Enclean Ready To Use
Decorus Ready To Use
OUT-CLEAN SPRAY
Total Clean RTU
DALEP ECO
Groenreiniger Xtra RTU / Anti-Dépôts Verts Xtra RTU
Green Guard Gebruiksklaar/Prêt à l'emploi
GreenClean Gebruiksklaar - Prêt à l'emploi
Bio GreenClean
GreenClean Spray

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Certis Belchim BV
	Adresse	Stadsplateau 16 3521 AZ Utrecht Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	257/20/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0021307-0000	
Date de l'autorisation	20/08/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	14/10/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	IRIS
Adresse du fabricant	1126 avenue du Moulinas, route de saint privat 30340 Salindres France
Emplacement des sites de fabrication	1126 avenue du Moulinas, route de saint privat 30340 Salindres France

Nom du fabricant	DIACHEM
Adresse du fabricant	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie
Emplacement des sites de fabrication	Via Mozzanica, 9/11 24043 Caravaggio Italie

Nom du fabricant	CHEMINOVA
Adresse du fabricant	Stader Elbstrasse 28 21683 Stade Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Stader Elbstrasse 28 21683 Stade Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	Nantong Shenyu Green Medicine CO, Ltd
Adresse du fabricant	D-E Block, 9th floor, 251, Ledu Road, songjiang District 201600 Shanghai Chine
Emplacement des sites de fabrication	Yangkou Chemical Industry Zoon, Rudong County, Jiangsu Province 201600 Shanghai Chine

Substance active	47 - Acide nonanoïque, acide pélargonique
Nom du fabricant	Belchim Crop Protection NV
Adresse du fabricant	Technologielaan 7 B-1840 Londerzeel Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Matrica Via Marco Polo 12 IT-07046 Porto Torres, Sassari Italie

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide nonanoïque, acide pélargonique	Nonanoic acid	Substance active	112-05-0	203-931-2	2,24

2.2. Type de formulation

Autre Liquide (AL) – Prêt-à-l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	
Conseils de prudence	

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Algicide surfaces dures

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Effet curatif / algicide sur matériaux de construction, toutes les surfaces dures (poreuses et non poreuses) en espaces verts, sur tous types de toitures (sauf toits de chaume).
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Chlorophyta spp Nom commun: Algues vertes Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Par pulvérisation directement sur les surfaces à traiter.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 50 mL produit/m ² Dilution (%): / Nombre et fréquence des applications: Dose d'application : 50 mL produit/m ² Pour les produits vendus en pulvérisateurs: environ 37 pulvérisation par m ² . Surface (en m ²) pouvant être traitée pour chaque conditionnement : °Bouteilles : - 200mL suffit pour traiter 4 m ² , - 1 L suffit pour traiter 20 m ² , °Bidons : - 3 L suffisent pour traiter 60 m ² , - 5 L suffisent pour traiter 100 m ² , - 10 L suffisent pour traiter 200 m ² , - 20 L suffisent pour traiter 400 m ² , - 25 L suffisent pour traiter 500 m ² ,

	<p>°Fûts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 200 L suffisent pour traiter 4000 m², - 640 L suffisent pour traiter 12800 m², <p>°Cuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1000 L suffisent pour traiter 20000 m². <p>Jusqu'à 2 applications par an.</p>
<p>Catégorie(s) d'utilisateurs</p>	<p>Professionnel</p> <p>Grand public (non professionnel)</p>
<p>Dimensions et matériaux d'emballage</p>	<p>Utilisateur professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> °Pulvérisateurs en F-PEHD/PET/PEHD - 500 mL, 750 mL, 1 L, 3 L, 5 L °Bouteilles en F-PEHD/PET/PEHD - 1 L °Bouteilles en verre - 200 mL °Bidons en F-PEHD/PEHD - 3 L, 5 L, 10 L, 20 L, 25 L °Fûts en F-PEHD/PEHD - 200 L, 640 L °Cuves en F-PEHD/PEHD - 1000 L <p>Grand public :</p> <ul style="list-style-type: none"> °Pulvérisateurs en F-PEHD/PET/PEHD - 500 mL, 750 mL, 1 L, 2.5 L, 3 L, 5 L °Bouteilles en F-PEHD/PET/PEHD - 1 L °Bouteilles en verre - 200 mL °Bidons en F-PEHD/PEHD - 3 L, 5 L, 10 L, 20 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Eviter tout contact direct ou indirect avec l'alimentation.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Appliquer ce produit uniquement avec un appareil manuel à basse pression (3 bar ou moins), de préférence en combinaison avec un écran de pulvérisation.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
- Ne pas nettoyer les surfaces après traitement.
- Laisser le produit agir pendant au moins plusieurs jours.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le produit ne doit pas être appliqué si un épisode de pluie est prévu le jour du traitement.
- Lors de l'application, protéger le sol et les plantes adjacents à la zone traitée afin d'éviter les émissions vers le sol et toute altération des fleurs et feuillages.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison (Tél.: 8002-5500) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.
- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 3 ans.
- Protéger du gel.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé dans le conditionnement original.
- Tenir hors de portée des enfants.

6. Autres informations

- En cas d'inefficacité du traitement, le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché devra informer l'Autorité Compétente.